

# Infos pratiques

## DEPOSITAIRES DE CARTES DE PÊCHE :

ALRE PECHE ET CHASSE Auray  
Z.A.C. Porte Océane II  
56400 AURAY  
Tél : 02 97 50 78 71  
Articles de Pêche  
Dépositaire d'assortiments migrateurs

BAR BRETON  
6 rue Georges Cadoudal  
56400 BRECH  
Tél : 02 97 57 71 20

TABAC PRESSE "FUM'GRAT"  
14 Place du Marché  
56330 PLUVIGNER  
Tél : 02 97 24 75 32

Prenez votre carte de pêche par internet  
sur : [www.cartedepêche.fr](http://www.cartedepêche.fr)

AAPPMA "LA GAULE ALRÉENNE"  
M.ARZ Michel - Secrétaire  
3 Kerrain  
56400 Plumergat  
E mail: [arzpeche@aol.fr](mailto:arzpeche@aol.fr)  
Site de l'AAPPMA: [www.lagaulealrénne.net](http://www.lagaulealrénne.net)



La Gaule Alrénne :  
Mairie d'Auray - 56400 - AURAY



# le Kergroix au Pont des bons voisins

Landévant - Pluvigner



## Généralités

Poissons recherchés: truites farios sauvages. 1ère catégorie: ouverture du 2ème samedi de mars au 3ème dimanche de septembre. Taille légale de capture: 23cm. Captures: 6truites/jour. Largeur: 6 à 8m. Profondeur: 0.4 à 1m

important: pêcheurs, vous êtes sur de propriétés privées. Veuillez à respecter les accès et les clôtures, fermer les barrières et ramasser vos détrit.

## Présentation

Petit fleuve côtier, le Kergroix est un cours d'eau idéal pour les pêcheurs de truites qui aiment des poissons sauvages. Bien que de taille modeste, ce petit parcours où la remise à l'eau des poissons est obligatoire depuis 2013, sera intéressant à prospecter dès que la pêche en marchant dans l'eau est autorisée, soit vers la mi avril. L'entretien régulier de la végétation réalisé par l'AAPPMA permet une pratique dans de bonnes conditions avec une canne d'environ 7 pieds, même si on est pas un lanceur hors pair.



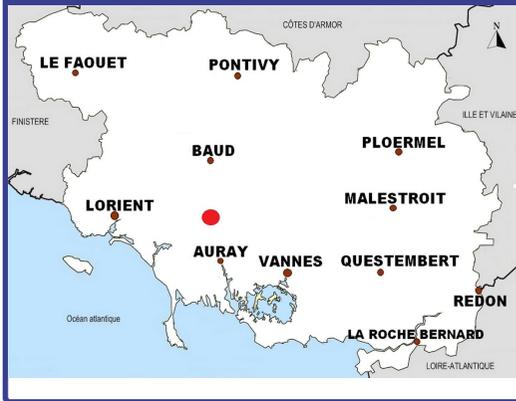
ASSOCIATION AGRÉÉE DE PÊCHE ET  
DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE  
**LA GAULE ALRÉENNE**

La Gaule Alrénne :  
Mairie d'Auray - 56400 - AURAY

## Localisation

### MORBIHAN - 56

lat: 47.7705 ; lng: -3.0783



## Accès - conseils

Depuis Landévant, prendre la D33 en direction de Pluvigner et continuer tout droit; se garer 100 m à gauche avant le Pont. Depuis Pluvigner, prendre la D16 puis la D33 vers Landévant. Continuer sur 6.5km et se garer sur la droite après le pont.

Pour la pêche: prendre l'amorce de sentier et rentrer dans la prairie en rive droite.

Important : pêcheurs, vous êtes sur des propriétés privées. Veuillez à respecter les accès et les clôtures, fermer les barrières et ramasser vos détrit

## Parcours de pêche

